profondie vint compromettre plusieurs des notabilités de la ville, qui firent étouffer l'affaire.

Les fonctionnaires de la ville, ne sachant ou donner de la tête, laissèrent les choses dans l'état, et K... attend, en prison, depuis six mois, le retour du gouverneur.

UN DRAME EN WAGON

I

Ce soir-là, j'avais gagné à la roulette des sommes considérables. Et, fatigué d'un gain si facile, ne goûtant plus — à cause de cette complicité du hasard — l'émotion vive à l'épigastre que procurent ordinairement les douteuses combinaisons des numéros et des tranversales, j'avais quitté le casino et j'étais descendu vers la gare pour le train de Nice de 10 h. 55. Comme c'était jour de spectacle à la salle de concert (on donnait quelque drame wagnérien avec artistes spéciaux pour cosmopolites), la foule élégante ne partait pas encore. Seuls, quelques joueurs famélique, petits ménages sans toilette et sans chic, des vieillards isolés, têtes déconfites et résignées, attendaient le train.

J'étais monté dans un compartiment vide et m'étais installé dans un coin, achevant, en considérations mélancoliques, de savourer la joie incomplète d'une richesse fugitive.

Chacun s'était casé à sa guise; la locomotive avait lancé le coup de sifflet du départ, quand une créature tout à fait déplorable, coiffe d'un extraordinaire chapeau à fleurs, vêtue d'un large manteau sombre, le cou enfoui dans un boa de plumes fatiguées et sales — qui depuis quelques minutes arpentait d'un air indécis le quai désert, ouvrit brusquement la portière et s'engouffra dans mon compartiment. Comme je vis tout de suite à travers sa voilette que cette femme aux allures peu distinguées était vieille et laide, je ne pus retenir un geste d'ennui d'être dérangé, et tirant quelques puissantes bouffées d'un médiocre cigare, je lui dis d'un ton un peu brusque:

— Pardon, Madame, mais c'est ici le compartiment des fumeurs!

Elle me répondit, avec une voix cassée et rude qu'elle voulut rendre agréable, et avec un certain accent étranger.

— Ça ne fait rien, vous pouvez fiouner.

Elle s'installa avec aisance en face de moi, déposa près d'elle un petit sac en cuir noir, dissimula ses mains mal gantées et fortes sous son long boa, dont les extrémités pendaient sur ses genoux. Puis elle se mit à me dévisager.

Elle était tout à fait vilaine, et le vague sourire de ses lèvres peintes, ombragées d'une moustache, était plutôt déconcertant. Je sentis sourdre en moi une fort mauvaise humeur. Mais comme la fixité de son regard me gênait, je détournai les yeux et pris une position dédaigneuse, bien résolu de ne pas engager la conversation.

Le train courait à toute vitesse le long de la mer. Parfois, au rapide passage d'un tunnel, la nuit se faisait plus noire; puis la lune réapparaissait dans le ciel clair, et son reflet, sur les flots tranquilles, nous suivait.

II

Pour bien comprendre toutes les péripéties du drame qui va suivre, il faut se rendre un compte exact de notre position respective, l'un en face de l'autre; elle, à reculons, assise carrément, les mains libres sous son boa; moi, un peu allongé, les jambes croisées, le bras droit passé dans l'embrasse, la main gauche tenant un cigare, le bras s'arrondissant en un mouvement lent et correct de va et vient.

La première, elle rompit le silence un peu gênant, et me dit lentement, d'une voix engageante, ces étranges paroles:

— *Vous avez l'air triste. Vous avez perdu à Monte-Carlo?*

A ces paroles insidieuses, j'aurais dû répondre: « Oui! » tout court, ou: « En effet! » ou: « Justement! » — Qu'est-ce que cela pouvait bien me faire de dire que j'avais perdu! C'était clore les débats. C'était la prudence; c'était la raison. Par quelle aberration, par quel enfantillage irréfléchi laissai je échapper un sourire de protestation et prononçai-je cette malheureuse phrase:

— Mais non! Au contraire! J'ai été assez heureux, ce soir.

Elle fait un « Ah! « extraordinaire; un « Ah! » comme je n'ai jamais entendu de « Ah! « — Pourtant je n'étalais pas devant elle les belles et larges pièces d'or que je n'étais plu à entasser dans les poches de mon gilet; mais elle les devina, elle les sentit, car elle cessa un instant de me dévisager, et je vis que senregard descendait... Puis, sans raison, elle ferma la glace de la portière. Je m'étonnai de cette manœuvre, car il faisait très chaud, et il n'y avait aucun courant d'air.

Je ne voulais point lui en faire l'observation; mais, en face d'elle, je commençais à me sentir mal à l'aise. Je ne sais quelle vague inquiétude m'envahissait. Depuis mes imprudentes paroles, le regard de cette femme pesait plus lourd sur moi. Dans ce regard, il y avait de l'insistance et du sarcasme; des reflets métalliques de la passion honteuse exaspérée.

Très lentement toujours, d'une voix engageante jusqu'à la menace, elle reprit:

— *Il n'y avait persone dans le train. Le wagon il était vide...*,

Que voulaient dire ces mots incompréhensible? Quoique je n'en eusse point envie, certes, je voulus rire. Très intrigué, je levai à mon tour les yeux sur elle et la regardai bien en face. Comment ne l'avais-je pas remarqué tout à l'heure? Ces traits taillés à coups de hache, ce regard maintenant implacable et froid, ce chapeau à fleurs, planté de travers sur un chignon qui ne tenait point au crâne, ces épaules carrées sous le manteau, cette poitrine plate, ces larges mains dissimulées sous le boa, il n'y avait point à s'y méprendre! J'étais tombé dans un guet-apens, et cette femme était un homme...

III

La position était critique. En effet, comme il venait de le dire, notre wagon, le dernier du train, était vide. J'étais sans armes, une position défavorable, le bras droit empêtré dans l'ambrasse.

Il pouvait me sauter à la gorge, me poignarder, me voler, me jeter sur la voie, sans que j'eusse le temps de résister. C'était sans doute un de ces dangereux bandits qui fréquentent le littoral, détroussant les joueurs isolés: toujours insaisissables, toujours impunis, car en présence d'un cadavre, on est toujours prêt à supposer un simple suicide...

A sa carrure, je sentis qu'il était plus fort que moi. Je pensai donc tout d'abord à me précipiter au signal d'alarme. Mais, sans doute, il ne m'en laisserait pas le temps. Si le me levais, il me terrasserait bien vite... Je pensai à changer au moins de place, à m'asseoir au bout du compartiment, à me dégager, me mettre sur la défensive, ouvrir au moins la glace, en prétextant un besoin d'air... Mais tout cela serait inutile! Et puis, voyons! est-ce que j'avais peur? Je repris vite mon sang-froid; je fus très crâne. Je ne changeai rien à ma position, je m'allongeai même encore un peu plus; négligemment, j'allumai un nouveau cigare, je frisai ma moustache, je le regardai les yeux dans les yeux, avec un sourire ironique.

Se sentit-il découvert? Fut-il déconcerté par mon aplomb? Ses paupières clignotèrent derrière sa voilette; il détourna la tête, n'osant plus me regarder en face, se contentant de me surveiller par en dessous, attendant une occasion, un tunnel, je ne sais quoi, pour faire son mauvais coup.

Ce fut quinze minutes d'une volupté extraordinaire qui me parurent des siècles. J'avais la sensation aiguë du danger, sans la peur, cette peur folle de l'inconnu ou de l'incompréhensible. Je savais ce qui allait se passer, j'attendais froidement et non sans un âpre plaisir. Même à un certain moment, je fus — *exprès* — d'une imprudence folle.

Ma boîte d'allumettes étant tombée, je me penchai pour la ramasser, ne me pressant point de me redresser, tentant la mort, voulant voir ce que l'autre allait faire. J'attendais patiemment le froid d'une lame s'enfonçant dans mon épaule, ou un coup de massue me fendant le crâne... Mais je me relevai sain et sauf; il n'avait pas bougé, rendu impuissant, comme hypnotisé par mon sang-froid. Justement, nous sortions du tunnel de Nice et nous arrivions en gare. Je pensai d'abord sauter immédiatement le chef de gare et le gendarme, faire arrêter ce mystérieux personnage. J'eus même l'idée, en descendant du train, de lui lancer un salut moqueur avec un:

« Bonsoir, Monsieur! qui t'eût anéanti.

Mais je réfléchis que c'eût été lui donner l'éveil. Il fallait pas qu'il nous glissât entre les mains. Je le saluai donc simplement en ouvrant la portière, comme si je ne m'étais aperçu de rien. Même, quand je me trouvai devant le chef de gare, j'hésitai; et comme il semblait très affairé et que le gendarme n'était pas là, je me dis que ce serait très amusant de faire mon enquête moi-même; que j'étais peut-être sur la trace d'une de ces bandes cosmopolites de voleurs et d'assassins, et qu'il pouvait y avoir pour moi une certaine gloire à les dépister.

Aussi, m'étant dissimulé dans la foule des voyageurs, j'observai mon homme. Il descendit lentement, son petit sac noir au bras gauche, la main relevant prudemment la robe. Alors, alors, que vis-je? Sur le quai, un monsieur et une jeune femme, suivis de deux jolies petites filles, type anglais, corrects et charmants... Et les voilà se précipitant vers mon bandit, avec les bras tendus, des exclamations affectueuses:

— Good evening! Good evening! dear old aunt! Have you played? Are you a winner?

Et lui... ou elle, je n'y comprenais plus rien, embrassant, caressant tout le monde, avec des:

— No! No! alas! Y have lost! Y have lost a lot!..

C'était une vieille tante anglaise!...

GAËTAN DE MÉAULNE.

Avril 1893.

EAU CONGOLAISE

Une chevelure poivre et sel ou toute blanche sur la tête d'un homme encore jeune ou dans la force de l'âge, quoi de plus disgracieux? Cette vieillesse précoce disparaît vite sous l'action bienfaisante de l'Eau Congolaise, préparée par Victor Vaissier avec des herbes aromatiques et dont quelques applications rendent aux cheveux décolorés leur teinte première. Ce recolorant végétal naturel est en vente chez tous les coiffeurs. 71241d

CHRONIQUE LOCALE

ROUBAIX

LES GRÈVES DE ROUBAIX

La grève des teinturiers

Une détente s'est encore produite aujourd'hui au point de vue de la grève des teinturiers, dans la situation: le travail est complètement repris chez MM. Roussel et Debecker, Degulfroy, Liénart, Desplanques, Dhelin, Browaeys, Wibaux-Florin et Motte-Bourgeois.

Cent cinquante ouvriers à peine, répartis dans sept ou huit établissements, restent en grève.

Les grèves des établissements Legrand et Delattre

Chez M. Legrand, toujours la même situation; le chômage est complet.

En ce qui concerne la grève de l'établissement Delattre, nous annoncions hier qu'un autre tissage de la même maison, établi dans les ateliers dits de « la Compagnie belge », rue de l'Alma, et où trente-cinq femmes sont occupées pour soixante-dix métiers, suivrait le mouvement.

Le fait s'est réalisé samedi après-midi.

Vers 3 heures 1/2, quatre tisserandes se présentaient chez M. Delattre, rue Nain: elles demandaient d'abord la journée de travail de onze heures, qui est déjà en vigueur dans les ateliers de la rue Nain; à cette revendication elles ajoutaient, elles aussi, une augmentation d'un centime au mètre sur tous les articles. Il leur fut répondu que, comme elles se plaçaient sur le même terrain que les grévistes, on ne pouvait leur donner davantage satisfaction.

Par le fait même, par conséquent, les trente-une femmes de l'établissement de la rue de l'Alma se trouvaient en grève.

La paie s'effectua, à cinq heures et demie, chez M. Delatire, dans le calme le plus parfait. Le chômage — les 194 ouvriers de la préparation se voyant empêchés de travailler par la grève de leurs camarades — est complet comme chez M. Legrand.

Chez MM. Motte et Bourgeois

Chez M. Motte-Bourgeois, où les ouvriers teinturiers ont repris le travail, soixante-quinze ouvriers travaillant aux métiers d'apprêt, appelés « maniques » et au lavage, se sont à leur tour mis en grève samedi matin à neuf heures et demie. Ils réclamaient une augmentation de salaire de 25 centimes par jour. Leur demande n'ayant pas été accueillie, ils se sont rendus à la « Paix » et y ont tenu conseil.

A onze heures et demie, ils revinrent à l'usine afin d'y toucher leur salaire de la semaine, qui leur fut aussitôt payé.

Chez M. Achille Deledalle

Un vent de grève semble décidément souffler sur Roubaix, au moment même où la grève des teinturiers semblait terminée.

Dans l'après-midi de samedi, en effet, on annonçait en ville de nouvelles grèves, parmi lesquelles celle des ouvriers du tissage mécanique de M. Achille Deledalle, rue de Lorraine. Voici ce qui s'était passée.

Dès samedi matin, vers 8 heures 1/2, quatre ouvriers délégués par leurs camarades, s'étaient rendus dans le bureau du directeur, et y avaient réclamé une augmentation de deux centimes au mètre sur tous les articles — sauf sur les jacquarts, pour lesquels la demande d'augmentation était de trois centimes. Ces messieurs exigeaient une décision avant midi.

Le directeur répondit qu'il devait en référer à son chef.

La paie eut lieu, comme de coutume, de onze heures à midi.

A une heure et demie, seconde délégation: il fut encore impossible, à cette heure, de leur donner une réponse — un certain temps étant nécessaire pour l'élaboration d'un nouveau tarif.

A six heures et demie, troisième délégation: celle-ci n'eut pas plus de résultat que les deux premières.

Dans l'intervalle, les deux cents tisserands — 140 hommes et 60 femmes — avaient tenu conciliabule dans la bouloire d'un cabaret voisin. Des orateurs improvisés y avaient pris la parole, et, naturellement, avaient poussé à la grève. Il fut décidé qu'une quatrième délégation se présenterait à l'établissement lundi matin, à sept heures.

Les cent trente-cinq ouvriers, occupés à la préparation, continuent, et, nous assure-t-on, continueront de travailler.

Les grévistes sont d'un calme absolu.

Chez M. Richard Desrousseaux

Grève aussi au tissage de M. Richard Desrousseaux, au chemin de la Makellerie.

C'est à trois heures de l'après-midi qu'elle s'est déclarée.

Par une mesure toute spontanée, M. Richard Desrousseaux avait décidé qu'une augmentation de 1/2 centime, un centime et un centime 1/2, serait accordée, selon les variétés d'articles, à ses ouvriers.

Une affiche annonçant ces séries d'augmentations, avait été placardée dans les ateliers samedi après-midi vers deux heures.

Il était permis d'espérer — la paie ayant eu lieu le matin même, sans aucun incident, sans aucune réclamation — que cette mesure aurait eû pour effet de prévenir des revendications toujours possibles: il ne devait pas en être ainsi.

Les ouvriers avaient repris le travail à une heure et demie, comme de coutume.

Profitant d'un arrêt forcé, causé par un accident à l'un des coussinets de la machine, vers deux heures et demie, les ouvriers s'entretinrent de l'affiche, puis, brusquement, sans s'expliquer, ils quittèrent l'usine.

Ils se rassemblèrent dans les cabarets voisins et nommèrent des délégués qui, vers quatre heures, se dirigeaient vers la fabrique, lorsqu'ils rencontrèrent M. Richard Desrousseaux qui en sortait.

Les délégués lui exposèrent leurs revendications; certes, ils le remerciaient des augmentations gracieusement accordées avant toute réclamation de leur part, mais ils voulaient plus — la journée de dix heures avec le salaire de onze.

M. Richard Desrousseaux leur dit qu'il prenait note de leur demande, et les ajourna pour la réponse à lundi matin.

Les ouvriers qui ont cessé le travail sont au nombre de 220 environ.

Cent personnes, appartenant à la préparation et au piqûrage, n'ont pas quitté l'usine.

Ici, encore, règne le plus grand calme.

Au boulevard de Belfort

Inutile de dire, croyons-nous, que le boulevard de Belfort a présenté, durant toute la journée de samedi, une animation extraordinaire.

La coopérative « la Paix », aux abords de laquelle il y a eu un va et vient continuel, n'a pas désempli

Dans les campagnes

Rien de saillant à noter à Wasquehal et à Hem. Aucune tentative d'intimidation.

A Wattrelos, une vingtaine de grévistes de la maison Motte et Bourgeois sont allés, en chantant et un accordéon en tête, rendre une visite amicale au citoyen Briffaut, conseiller d'arrondissement, en son estaminet de « la Cloche ».

P. S. — On nous annonce, en dernière heure, sans qu'il nous soit possible de contrôler la nouvelle, qu'un tissage du quartier du Raverdi serait aussi en grève.

Le service des Eaux. — La commission mixte des eaux se réunira, lundi 8 mai, à deux heures et demie du soir, pour examiner les questions suivantes:

1. Distribution d'eau potable, emprunt; 2. id., réservoir de Mons-en-Pévèle; 3. Déclaration d'utilité publique de l'usine de la Viscourt; 4. Machines de Bousbecque et de la Viscourt. Marché; 5. Entretien du chemin n° 3 à Roncq, Contingent demandé aux villes par cette commune; 6. Pose des tuyaux en régie, réclamations d'entrepreneurs; 7. Adjudications. Questions diverses.

La Commission cantonale d'hygiène se réunira, à l'Hôtel-de-Ville, mardi, 9 mai, à cinq heures du soir. Voici l'ordre du jour: Moyens pratiques de grouper toutes les bonnes volontés pour la protection de l'enfance à Roubaix (suite).

Le nouveau commissaire de police du 1er arrondissement. — M. Pradier, commissaire de police à Sotteville-lès-Rouen, nommé à Roubaix, en remplacement de M. Daudé, commissaire du 1er arrondissement, prendra possession de son nouveau poste, aujourd'hui dimanche.

M. Daudé a quitté Roubaix, vendredi matin, pour aller remplacer M. Pradier à Sotteville-lès-Rouen.

Le « Secrétariat du Peuple », ainsi que nous l'avons annoncé, inaugure, aujourd'hui dimanche, un bureau dans le quartier de l'Epeule. Son local est situé rue de Wasquehal, 22; il sera ouvert tous les dimanches, de midi à une heure.

MM. Paul Lechrist, comptable expert, Paul Bou et Jules Houzet seront à la disposition des ouvriers pour leur fournir les renseignements utiles sur les formalités à remplir et les démarches à faire dans certaines circonstances embarrassantes et pour les aider dans la solution d'affaires litigieuses.

Des délégués de quartiers se chargeront de recevoir à leur domicile les demandes des intéressés et de leur délivrer des cartes de recommandation pour les membres du bureau. Ce sont MM. Gustave Leclercq, rue de l'Epeule, 128, Auguste Deleporte, 14, rue Brézin, Henri Leblond, 46, rue de la Perche et Souxdorf-Horent, boulevard de Paris, 102.

La divagation des chiens. — La Mairie a fait afficher l'avis suivant:

« Le Maire de la ville de Roubaix a l'honneur de rappeler à ses concitoyens l'exécution des dispositions des articles 606 à 609 du Reglement général de police municipale, lesquelles sont ainsi conçues:

» Art. 606. — Il est défendu de laisser errer les chiens sur la voie publique. Aucun chien, « sans exception », ne pourra circuler sur la voie publique, même accompagné de son maître, sans être muni d'un collier garni d'une plaque de métal, portant en caractères bien apparents le nom et la demeure du propriétaire.

» Art. 607. — Tout chien trouvé en contravention à l'article précédent sera saisi, mis en fourrière et abattu au bout de cinq jours, s'il n'est pas réclamé.

» Il est interdit de laisser aller sur la voie publique, sans qu'ils soient muselés de manière à être dans l'impossibilité absolue de mordre, les chiens affectés à la garde, les chiens bouledogue, le bouledogue métis ou croisé. Les chiens de cette nature devront être muselés dans les magasins, boutiques, ateliers et autres établissements ou lieux quelconques ouverts au public.

» Art. 608. — Il est enjoint à ceux qui font garder leurs voitures par des chiens, de les tenir enchaînés à ces voitures, de manière à ce qu'ils ne puissent atteindre les passants.

» Art. 609. — Il est interdit d'atteler les chiens et de leur faire traîner ou porter des fardeaux.

» Il est également défendu de les exciter entre eux pour les faire battre, de les harcelir, de les provoquer à la poursuite des passants, et les propriétaires ou conducteurs devront les rappeler toutes les fois que ces chiens courront ou aboieront après les personnes, les chevaux ou les voitures.

» Toutes les contraventions aux articles qui précèdent seront rigoureusement poursuivies conformément à la loi. »

Les régates du Cercle de l'« Aviron. » — Les grandes régates internationales, organisées par le Cercle de l'« Aviron » auront lieu, sur le canal, au Blanc-Seau, le dimanche, 28 mai, à deux heures et demie précises. Voici le programme:

Course n° 1, embarcations de tous genres et toutes constructions bordant 2 avirons de pointes (Juniors). Parcours: 1200 mètres. 2 virages. — 1er prix, 3 médailles de vermeil et 2 diplômes; 2e, 3 médailles d'argent; 3e, 3 médailles de bronze.

Course n° 2, embarcations de tous genres et toutes constructions bordant 2 avirons de couple (Juniors). Parcours: 1200 mètres. 2 virages. 1er prix, un objet d'art, une méd. de verm. et 1 diplôme; 2e, 2 médailles d'argent; 3e, 2 médailles de bronze.

Course n° 3, embarcations de tous genres et toutes constructions bordant 2 avirons de pointes (Seniors). Parcours: 1200 mètres. 2 virages. — 1er prix, trois médailles de vermeil et 2 diplômes; 2e, trois médailles d'argent; 3e, trois médailles de bronze.

Course n° 4, embarcations de tous genres et toutes constructions bordant 4 avirons de pointe (Juniors). Parcours: 2400 mètres. 4 rivages. — 1er prix, 5 médailles de vermeil grand module et 4 diplômes; 2e, 5 médailles d'argent. 3e, 5 médailles de bronze.

Course N° 5, embarcations de tous genres et toutes constructions bordant 2 avirons de couple (Seniors), parcours: 1200 mètres, 2 virages. — 1er prix, 1 objet d'art, une médaille de vermeil et diplome; 2e, 2 médailles d'argent; 3e, 2 médailles de bronze.

Course N° 6, périssoires, parcours: 1200 mètres, 2 virages. — 1er prix, deux médailles de vermeil et un diplome; 2e, deux médailles d'argent; 3e, deux médailles de bronze.

Course n° 7, embarcations de tous genres et toutes constructions bordant 4 avirons de pointe (Seniors). Parcours: 2400 mètres, 4 virages. — 1er prix, 4 médailles d'or, 4 médaille de vermeil grand module et 4 diplômes; 2e 5 médailles d'argent; 3e 5 médailles de bronze.

Course n° 8, périssoires (à obstacles). Parcours: 800 mètres environ, 1 virage. — 1er prix, une médaille d'argent et un objet d'art; 2e une de bronze et un objet d'art; 3e une médaille de bronze et un objet d'art; 4e une médaille de bronze et un objet d'art.

Un tir aux pigeons. — L'Union régionale des tireurs aux pigeons organise, pour le lundi, 15 mai, à une heure et demie, un tir, qui aura lieu au Stand du Breucq. Voici le programme:

1° Poule handicap, 2° poule à 25 mètres, 3° concours, 1er prix un objet d'art et 20 0/0 des entrées; 2e un objet d'art et 10 0/0 des entrées; 3e un objet d'art et 5 0/0 des entrées; 7 pigeons (handicap). Entrée: un louis.

Poule à 28 mètres, poule handicap, poule au doublé. L'entrée des spectateurs est de un franc.

Un homme qui tombe d'inanition. — Samedi vers dix heures du matin, un homme paraissant âgé d'une quarantaine d'années est tombé d'inanition dans la rue des Fabricants.

Quelques habitants de la rue lui ont donné immédiatement les soins nécessaires ainsi que des aliments.

Cet homme a déclaré se nommer Henri Laus, être marié, père de cinq enfants et, demeurer rue de l'Epeule, cour Lampe.

Les becs Auer. — Nous croyons devoir attirer l'attention de nos lecteurs sur la nouvelle lumière à incandescence par le gaz, appelée lumière Auer, du nom de son inventeur, le chevalier Auer de Welsbach, savant viennois.

Dans le bec Auer, la lumière n'est pas produite par l'éclat que donne le gaz en brûlant, mais par l'incandescence d'un manchon porté à une haute température au moyen de la combustion d'un mélange d'air et de gaz dans un brûleur Bunseu.

L'invention date de l'an 1885, mais en octobre dernier seulement, M. Auer a muni ses brûleurs d'un nouveau manchon ou corps incandescent dont l'emploi a été couronné par un succès éclatant, car, en quelques mois, cinquante mille brûleurs nouveaux ont été placés en Autriche; à Paris et à Bruxelles, où l'introduction de ce nouveau mode d'éclairage ne s'est faite que plus tard, plusieurs milliers de becs sont déjà placés, et le mouvement grandit toujours.

Voici les principaux avantages de la lumière à incandescence par le gaz (système Auer):

Economie de plus de 50 0/0 sur la quantité de gaz employé pour obtenir le même éclairage au moyen des systèmes actuels.

Diminution de la quantité de chaleur produite car, alors qu'avec le bec Beugel-type la quantité de gaz que l'on brûle, pour obtenir la lumière d'une lampe Carcel (10 bougies) est de 105 litres par heure, or, on ne brûle dans le bec Auer, pour arriver au même résultat, que 25 à 35 litres de gaz par heure.

Pas de fumée la combustion étant complète et, par conséquent, aucune détérioration des peintures.

Les produits de la combustion sont réduits à un minimum et ne doivent plus entrer en ligne de compte.

Les nuances les plus délicates peuvent être distinguées, pendant l'éclairage, comme en plein jour.

L'éclairage par les becs Auer donne une lumière douce à l'œil et très agréable.

Le seul inconvénient que l'on n'ait pas réussi à faire disparaître jusqu'à présent, c'est la grande fragilité du manchon *en tissus spécial qui forme les corps incandescents*, ceux-ci sont d'un maniement délicat et se détériorent au moindre choc, ils durent cependant en moyenne 400 heures d'éclairage, lorsque l'on use des précautions nécessaires. Aussi travaille-t-on un peu partout, en France et à l'étranger, ce problème de la découverte d'un corps incandescent plus solide et la solution sera sans doute trouvée avant peu. Quoiqu'il en soit, en considérant le système tel qu'il existe maintenant, bien des personnes ne reculeront pas devant ce surcroît de précautions en présence de l'énorme économie indiquée ci-dessus et des avantages de tous genres que procure le nouveau bec.

Modes. — Les chapeaux sont bien gracieux cette année! On les fait si petits, si coquets, si mignons, si légers qu'il faut à nos modistes des doigts de fées, et un goût très sûr pour varier à l'infini sur un terrain bien restreint, les coiffures de toutes les physionomies. Dans ces derniers temps, la mode s'est attachée surtout aux petites capotes, et des mains de nos grandes faiseuses sont sortis des modèles ravissants.

Les chapeaux de jeunes filles, un moment négligés, apparaissent enfin avec un cachet de bon goût inconnu jusqu'à ce jour, le cache-peigne, posé en bouquet circulaire derrière le chapeau, encadre le chignon d'un ton clair ou foncé selon la nuance des cheveux. C'est ravissant. Les cerises et les bleuets font fureur. Mais il n'y a que la vraie modiste qui sache les poser.

Nous avons vu et admiré de bien jolis modèles chez une grande modiste Lilloise, dont la réputation n'est plus à faire. Nos élégantes connaissent bien la grande maison de Modes, les salons encore agrandis de Mme Vervial, rue Esquermoise, N° 25, de cette grande amie du progrès qui fait chaque semaine un voyage à Paris, qui offre à sa nombreuse clientèle des modèles absolument inédits à des prix exceptionnels et qui a le grand talent de la variété, même dans l'uniformité.

La maison Vervial, la mieux assortie du département, tient un rayon spécial de fournitures pour modes et couture, beauté, nouveauté. Tout ce qui sort de la maison est d'un goût exquis et de la plus grande fraîcheur. 34610d—71238

Croix. — *Scènes de ménage.* — Vendredi, vers sept heures du matin, un marbrier, du nom de Delvigne, demeurant près du cimetière, s'est pris de querelle avec sa femme.

Celle-ci a été tellement maltraitée qu'elle a dû s'aliter. Elle n'a pu porter plainte à la police que samedi matin.

Déjà, il y a environ sept mois, cette malheureuse a reçu de son mari un coup de pied très violent qui lui a fait une grave blessure au tibia.

On attribue à la jalousie ces scènes de ménage.

— *Entre voisins.* — Un chauffeur, Pierre Sadoine, s'est livré à des voies de fait sur une de ses voisines, Léontine Ryckebusch, qui porte des traces des coups qu'elle a reçus. Plainte a été portée.

Touffers. — Nous avons parlé hier d'une scène dans laquelle les trois fils Grimonpont étaient accusés d'avoir frappé leur père. On nous prie de dire que tout s'est borné à une explication un peu vive, et qu'aucune arrestation n'a eu lieu.

Leers. — *Nécrologie.* — Nous apprenons la mort presque subite de M. l'abbé Achille Toupet, en résidence chez M. le curé de Leers.

M. l'abbé Toupet avait été aumônier de l'Ecole normale de Douai.

Nous offrons à nos lecteurs un livre de cuisine *pratique et simple* dont les explications concises donnent en peu de temps une connaissance parfaite de l'art culinaire. Les menus pour chaque jour de l'année sont en rapport avec les productions de la saison et permettent aux ménagères de varier leur plat sans augmenter leur budget. — Prix exceptionnel: 3 francs.

LETTRES MORTUAIRES ET D'OBITS

depuis 3 fr. le cent

IMPRIMERIE ALFRED REBOUX. — **AVIS GRATUIT** dans le *Journal de Roubaix* (Grande édition) dans le *Petit Journal de Roubaix*.

TOURCOING

L'ancien Tourcoing qui disparaît. — En faisant les dernières démolitions de la rue de Tournai, on a mis à découvert une pierre — un blanc — d'environ 0,25 c. carrés, qui était placée au-dessus de la porte de la maison qu'occupait M. Dewez-Dhalluin; sur une des faces est sculpté perpendiculairement une sorte de marteau de cordonnier, pouvant aussi, à la rigueur, représenter la lettre T. Dans la partie supérieure on lit la date de 1711.

C'était évidemment une enseigne parlante, si communes autrefois, et qui n'ont commencé à disparaître que dans la première moitié de ce siècle. En ce temps-là, les maisons n'étaient pas numérotées, et les principales rues mêmes n'étaient guère connues que par le nom d'un établissement, surtout d'une auberge ou d'un couvent, d'une église, d'un arbre, etc. Le Blanc-Seau, la Croix Rouge, les rues Saint-Jacques, de la Cloche, des Ursulines, du Tilleul, l'Epinette, etc., n'ont pas d'autre origine.

L'ancien café du Centre — au *moins la façade* — avait été construit en même temps que la maison voisine où on a découvert l'enseigne parlante — un marteau de cordonnier portant le millésime de 1711. Au-dessus de la porte dudit café — il y avait, en effet, aussi une pierre — encore un blanc — d'une longueur double de la hauteur portant cette même date de 1711. Il est à remarquer que les chiffres sont en tout semblables, et doivent avoir été « gravés en creux » par le même tailleur de pierres.

Depuis longtemps les chiffres n'étaient plus visibles, par suites des badigeons susceptibles dont la façade avait été l'objet.

Le kiosque de la Grande-Place. — Ce kiosque, qui fait assez triste figure sur la Grande-Place d'une ville de l'importance de Tourcoing, est enfin prêt à recevoir les musiciens.

Le montage a encore demandé beaucoup plus de temps que les années précédentes.

Il est vrai que cette fois on y ajoute une rallonge; quelques-unes des sociétés qui s'y font entendre comptent, en effet, un nombre tel d'exécutants, qu'il était fort difficile de caser convenablement tout le monde; on se sentait par trop les coudes.

La rallonge destinée, nous a-t-on dit, à la batterie, est loin d'être un embellissement pour le kiosque. Y ajoutera-t-on un auvent, en guise de couverture?

On remarque aussi que le kiosque a été rapproché du rang des grands cafés.

Un incendie rue Joire. — Samedi à 10 heures 1/2 du matin, M. Fourmentin, entrepreneur, rue Joire, aperçut de sa cour, une épaisse fumée sortant de la lucarne du grenier de la maison n° 25, même rue, occupée par M. Vertaille, marchand de légumes. Il courut aussitôt et avertit la fille du marchand, Mlle Bernardine, qui était seule à la maison. Tous deux montèrent au grenier. Mais à peine avaient-ils ouvert la porte qu'ils furent obligés de reculer, suffoqués par la fumée, et les flammes s'étendirent instantanément à toute la toiture.

En attendant l'arrivée des pompiers qu'on avait fait prévenir en toute hâte, les voisins s'empressèrent de porter secours; mais les flammes continuaient à s'étendre et avaient déjà gagné la toiture du n° 27, appartenant au même propriétaire.

Il y eut à ce moment une véritable panique dans toute la rue; tous les habitants se mirent à déménager leurs meubles qu'ils déposaient ou jetaient pêle-mêle au dehors. C'était un fouillis de matelas, tables, chaises et ustensiles de ménage.

Enfin un dévidoir et une pompe à vapeur arrivèrent; mais nouveau mécompte, la pression des eaux de la Lys était si faible, qu'on ne put avoir d'eau en quantité suffisante.

Heureusement on put s'alimenter à la filature de M. Joire; mais il fallut, pour le passage des tuyaux, percer un trou dans la muraille du n° 22. Alors on se rendit rapidement maître des flammes.

La cause de l'incendie est attribuée à un vice de construction de la cheminée, qu'on avait pourtant réparée il y a quatre semaines à peine.

Les pertes pour l'immeuble, appartenant à Mme Dedourge, rue de la Maîcence, sont évaluées à 1000 francs, et pour le locataire, dont tout le mobilier, linge, vêtements, lits, etc., est fort endommagé, à 700 fr. Tous deux étaient assurés.

C'est grâce au dévouement d'un ancien pompier, M. Henri Dervaux, plafonneur, rue de la Latte, que le feu n'a pas fait de plus grands ravages. Ce brave s'est constamment tenu sur la toiture, aux endroits les plus périlleux, employant tous les moyens possibles pour empêcher les flammes de s'étendre. Ce n'est du reste pas la première fois que M. Dervaux a donné des preuves de son courage et de son dévouement; et nous sommes heureux de lui présenter nos plus sincères félicitations.

Un commencement d'incendie. — Samedi, à 10 heures et demie du matin, le feu s'était communiqué à la boiserie de la cheminée de la maison occupée par M. Verne, rue du Niol, numéro 3.

L'agent Bino, qui était de service dans le quartier, et les voisins, sont parvenus, en jetant quelques seaux d'eau, à éteindre ce commencement d'incendie.

Les dégâts sont peu importants.

Un accident de voiture. — Samedi, vers 11 heures du matin, Jean-Baptiste Dancette, âgé de 42 ans, domestique au service de l'ebouage de la ville, passait rue de Menin conduisant un tombereau d'immondices. Le malheureux qui paraissait en état d'ivresse, dirigea son équipage de façon qu'il eût son pied gauche comprimé entre la roue

---

FEUILLETON DU 8 MAI 1893. — N° 74

LES CHEVALIERS DU SAPHIR

par Paul SAUNIÈRE

XXXV

LE 5 SEPTEMBRE

— Il est vrai, madame... balbutia la jeune fille, vos joies sont les nôtres... Et si vous retrouviez votre fils...

— N'en seriez-vous heureuse que pour moi? demanda malicieusement Jenny.

— Sans doute, madame... Je n'ai personnellement aucun motif de me réjouir, si ce n'est le désir de vous voir...

— Pauvre enfant! dit Mme Moore. Son secret l'étouffera, la tuera, avant que nous en sachions le premier mot.

— Quel secret? fit Blanche avec terreur...

— Niez-vous que vous aimiez M. Octave? Croyez-vous que je ne l'aie pas deviné depuis longtemps?

— Comment? madame... vous supposez?...

— Je ne le sais que depuis hier, moi, dit Mme Sarrelouis, avec un accent de tendre reproche... Ma fille avait un secret pour moi!... Et quand je pense que j'aurais pu la perdre, sans qu'elle avouât... C'est mal ce que tu as fait là, mon enfant ajouta-t-elle, en s'adressant à Blanche... Est-ce que tu as cru que j'aurais le courage de te refuser quelque chose? Est-ce que tu ne sais pas bien que je t'aime par dessus toutes choses?... Aussi, si M. Octave consent...

— S'il consent! s'écria Jenny... mais il l'aime! il vient de me le dire. C'est la jalousie que lui inspirait Antoine qui l'a décidé à parler.

Blanche sanglotait. Elle pleurait de joie, d'émotion.

— Mais, s'il n'est pas votre fils? dit-elle à travers ses larmes, s'il n'a ni nom, ni rang, ni fortune?

— Il est de taille à se les créer, répondit sa mère, en l'attirant dans ses bras... Que m'importent le nom, le rang, la fortune, pourvu que tu vives! pourvu que tu m'aimes!... Méchante! va... Ah! tu m'aimeras bien! n'est-ce pas?...

La mère et la fille confondaient leurs douces larmes. Jenny les regardait silencieusement.

— Mon Dieu! priait-elle, faites que ce bonheur me soit réservé!...

XXXVI

CE QU'ÉTAIT LE COLONEL DEVONSON

Pendant que les trois femmes, agitées d'un secret espoir, confondaient leurs embrassements et formaient de longs rêves d'avenir; pendant qu'Octave et Antoine se dirigeaient vers Passy, le domestique vint annoncer qu'un étranger demandait à parler Mme Moore.

Jenny fit un mouvement d'impatience. Elle n'était guère disposée à recevoir. Cependant, elle se ravisa.

— A-t-il dit son nom? demanda-t-elle.

— Non, madame; mais voici sa carte, dit le valet de pied.

Jenny y jeta rapidement les yeux.

— Le colonel Devonson! s'écria-t-elle... Qu'il entre!

Blanche et sa mère allaient se retirer. Elle les arrêta.

— Restez, dit-elle doucement.

Devonson pénétra dans le boudoir, mais s'arrêta brusquement sur le seuil de la porte, en apercevant du monde.

— C'est à vous seule que je désirerais parler, madame, d